



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var

place besagne 83000 Toulon

Tél portable : 06-88-37-36-97

Tél fixe : 04-94-03-82-90

mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

DÉCLARATION LIMINAIRE

CAPL du 27 Juin 2019

Mouvement de mutation de catégorie A au 1^{er} septembre 2019

Madame la Présidente,

Cette CAP locale se tient dans un contexte particulièrement difficile et conflictuel. Depuis de longues semaines, dans tous les départements et notamment le Var, des grèves et des mobilisations sont menées par les agents des Finances Publiques.

Opposés à la loi dite de « transformation de la Fonction Publique », les personnels de la DGFIP se sont mobilisés à l'appel de leurs organisations syndicales nationales pour dire non au démantèlement de la DGFIP, et défendre leur outil de travail...

F.O.- DGFIP dénonce à nouveau aujourd'hui la désinformation de ce gouvernement qui présente la transformation de la Fonction Publique comme « *devant promouvoir le dialogue social et respecter les garanties des agents...* » alors qu'en réalité ce dispositif remet en cause le Statut Général des Fonctionnaires, casse les garanties collectives et précarise la Fonction Publique.

En effet, il prévoit, entre autres, de supprimer les CHS-CT et les CAP, ouvre la porte à la mobilité forcée des fonctionnaires et à des détachements d'office, y compris dans le secteur privé, à des plans de départ ainsi qu'à des ruptures conventionnelles collectives !

F.O.- DGFIP revendique le retrait pur et simple de cette loi, outil de démantèlement de la Fonction Publique, porteuse d'atteinte aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

Et ce ne sont pas vos annonces relatives au projet de « **Nouveau Réseau de Proximité** » dans le département qui rassureront les collègues sur leur devenir !

La jonction de ces 2 réformes laisse présager de sombres jours pour les agents de la DGFIP ! Une question par exemple : pouvez-vous nous affirmer que la mise en place de CAP par catégories interministérielles, sous l'autorité du Préfet, couplée aux suppressions d'emploi à la DGFIP, ne provoquera pas de mobilité FORCEE pour nos agents ?

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'orchestration de la communication ministérielle ! Diffuser les cartes du dynamitage du réseau avant un week-end férié, et ouvrir une pseudo consultation sur le Nouveau Réseau de Proximité pendant la période estivale... cela témoigne d'un véritable respect des personnels !

De même, l'annonce de cette réorganisation intervient APRES la clôture des mouvements locaux de mutation, empêchant par là même toute réflexion et anticipation des agents!

Pour **F.O.- DGFIP**, augmenter la présence des services publics dans les territoires, ce n'est pas remplacer les services de la DGFIP par un agent polyvalent d'accueil (bien que préalablement formé par ceux dont les postes sont supprimés) dans une maison « France Services », nouveau

vocable en remplacement des MSAP (Maison de Services au Public), avec une station informatique connectée.

Pour **F.O.- DGFIP**, nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des permanences aléatoires, ou des services en ligne, faisant d'eux des administrés de seconde zone.

F.O.- DGFIP exige donc le retrait du plan mortifère de géographie revisitée du Ministre Darmanin, et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Vous ne pourrez pas compter sur **F.O.- DGFIP** pour négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet.

De manière évidente, **les agents des Finances Publiques sont sacrifiés** sur l'autel des économies budgétaires, avec toutes les conséquences que cela pourra avoir sur leur vie professionnelle et familiale.

F.O.- DGFIP continuera de défendre notre réseau et nos missions et continuera de représenter et défendre les agents de la DGFIP !

Car, pour nous, il est clair que ce plan de restructuration est en réalité un plan de démantèlement qui s'inscrit dans un projet sans précédent de contraction de notre réseau actuel de proximité et de **QUALITE**.

Puisque nous sommes en CAPL, permettez-nous de faire un premier bilan des départements préfigurateurs des **nouvelles règles de mutation** qui seront généralisées en 2020 ; le moins que l'on puisse dire est que la cacophonie règne... Les pratiques diffèrent selon les départements.

Vous comprendrez donc aisément nos craintes quant à l'application de ces règles de gestion pour 2020.

Pour revenir à la **CAPL de ce jour**, nous constatons qu'avant ce mouvement local, il y avait 41 emplois non pourvus. Après ce mouvement, il restera encore 19 vacances (contre 20 en 2018). Il y a donc stabilité de la pénurie !

Pour conclure, le propre d'une organisation syndicale est de porter et faire aboutir ses revendications.

FO-DGFIP 83 rappelle donc son attachement à des **règles de gestion qui profitent à tous les agents** :

- la création de 2 mouvements nationaux par an afin de combler la vacance d'emploi et de donner
- satisfaction aux collègues qui souhaitent changer d'affectation
- la suppression des affectations ALD, statut préjudiciable aux agents
- le rétablissement du droit au retour dans le département pour les agents promus de C en B
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité,
- le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires A, B et C

FORCE OUVRIÈRE déploie et déploiera toute son énergie afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au PV de cette commission.